



PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols
Courriel : contact@petr-gevaudan-lozere.fr
Site internet : www.pays-gevaudan-lozere.fr

Département de la Lozère
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° DE_2021_009
Objet : Ligne Trésorerie 2021

Séance du vendredi 19 mars 2021

Date de la convocation:

Membres en exercice : 17

Présents : 8

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Eve BREZET, Jean-Noel BRUGERON, Michèle CASTAN, Denis GRAS, Ludovic JAFFUEL, Jean-Paul POURQUIER, Joël ROUQUET, Jean-Claude SALEIL

Représentés :

Excusés : Alain ASTRUC, Bernard BASTIDE, Agnès BOUARD, Lionel BOUNIOL, Patricia BREMOND, Séverine CORNUT, Aymeric FELGEIROLLES, Alain GUENNOU, Christine HUGON, Jean-Paul ITIER, Raymonde JOUBERT, Noël LAFOURCADE, Jérémy PIC, Philippe ROCHOUX, David RODRIGUES, Francis SARTRE, Samuel SOULIER, Christophe SUDRE, Christine VALENTIN

Absents : Emmanuel CASTAN, Jean-Claude CAYREL, Alain FARGES, Martial MALIGES, Vincent REMISE, Pierre REY, Michel THEROND

Secrétaire de séance : Jean-Claude SALEIL

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-neuf mars à 10 heures 00, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L.5210-1 à L.5212-34, et L.2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Compte-tenu des décalages importants de trésorerie liés aux paiements des aides publiques pour les missions du PETR, le conseil syndical a souhaité lors du débat d'orientations budgétaires qu'une consultation ait lieu auprès d'organismes bancaires pour renouveler la ligne de trésorerie actuelle à hauteur de 200 000€.

La caisse régionale du Crédit Agricole de Languedoc-Roussillon a fait parvenir au PETR le 2 Février 2021 la proposition jointe en annexe.

Cette proposition permettrait de renouveler la ligne de trésorerie actuelle dans les conditions financières présentées en annexe à partir du 1^{er} avril 2021, pour une durée maximum de 12 mois.

Préfecture de la Lozère
Date de réception de l'AR: 24/03/2021
048-200078343-20210319-DE_2021_009-DE

Annexe 1

Proposition de la Caisse Régionale du Crédit agricole de Languedoc-Roussillon relative au renouvellement de la ligne de trésorerie

Ligne de Trésorerie – renouvellement/augmentation - Classification suivant la charte

GISSLER : 1A

- Durée : 1 an (ou 12 mois).
 - Montant : 200 000 €.
 - Taux variable pré-fixé, indexé sur l'EURIBOR 3 MOIS moyenne du mois facturé (facturation du mois M sur la base de l'index de M)
- Plus marge de 1,50 %, soit à titre indicatif sur Index de janvier 2021 -0.55 % un taux de : 0.95 %.**

La présente proposition est formulée sous réserve d'acceptation du dossier par notre Comité des Crédits et est valable jusqu'au 25 mars 2021.

- Versement par crédit d'office
 - Remboursement par débit d'office,
 - Intérêts calculés mensuellement à terme échu.
 - Facturation mensuelle des agios, **prélevés par débit d'office.**
 - Remboursement par débit d'office, à votre demande, **auprès de nos services.**
 - Tirages d'un montant minimum de 10%.
 - Commissions d'engagement ou de non utilisation : néant.
 - Frais de dossier : 0,25 % du montant accordé.
 - Modalités de fonctionnement :
- ⇒ L'ordre de déblocage des fonds ou de remboursement, devra être transmis, au plus tard, deux jours ouvrés, avant la date d'opération souhaitée.**

Aussi,

Vu la délibération 2021-005 approuvant le projet de budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal présenté par le Président, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil syndical du 16 février 2021, et les informations communiquées par les financeurs sur les délais de paiement de certaines aides publiques,

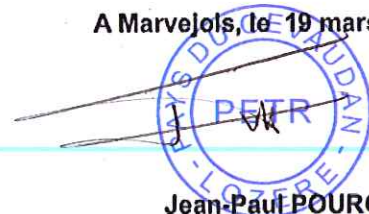
Considérant la proposition adressée par l'établissement bancaire « Caisse régionale du Crédit Agricole de Languedoc-Roussillon »

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- Approuve la proposition de ligne de trésorerie adressée par la Caisse régionale du Crédit Agricole de Languedoc-Roussillon jointe en annexe
- Autorise le Président à effectuer les démarches et à signer tout document relatif à cette proposition

Certifié conforme,

A Marvejols, le 19 mars 2021



Jean-Paul POURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24/03/2021
et publié ou notifié
le 02/04/2021

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 24/03/2021
048-200078343-20210319-DE_2021_009-DE